Wallonie infrastructures SOFICO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départs en vacances : Principaux chantiers en cours sur les autoroutes de Wallonie

30 juin 2021

Avec l'arrivée des vacances d'été, synonymes de départs en vacances, la SOFICO dresse le bilan des principaux chantiers de réhabilitation que les usagers sont susceptibles de traverser sur les autoroutes de Wallonie[1] ou à hauteur de leurs accès et sorties.

De bonnes nouvelles, tout d'abord, concernant 3 chantiers autoroutiers :

1) Sur l'E42/A27, le chantier de réfection des revêtements qui était en cours entre Chaineux et Battice (N3 rond-point « des vaches ») s'est achevé en cette fin de mois de juin, permettant de libérer les voies.

2) Sur l'E42-E19/A7, à hauteur d'Hensies, le chantier de réhabilitation d'un pont supportant l'autoroute touche à sa fin. Les voies viennent d'être libérées en direction de la France. Elles le seront dans l'autre sens, en direction de Mons, pour le 2 juillet au plus tard.

3) Sur l'E411/A4, la réhabilitation des deux voies de circulation en cours entre les échangeurs n°26 « Verlaine » et n°27 « Longlier » en direction d'Arlon sera terminée au plus tard après le premier week-end de juillet, permettant un retour à des conditions habituelles de circulation.

Ensuite, 6 chantiers démarreront ou reprendront cet été sur nos grands axes.

Et enfin, 6 chantiers, déjà bien connus des usagers, se poursuivront sur le réseau.

Par ailleurs, les aires de Bierges (E411/A4) et de Waremme (E40/A3) sont en travaux mais elles restent accessibles et une continuité de service est assurée durant cette période.
Plus d'information concernant les aires de Bierges :
210625-aires-bierges-travaux-cp.pdf (sofico.org)

[1] La SOFICO assure en Wallonie la gestion du réseau (auto)routier structurant, composé d'environ 2.700 kilomètres (près de 900 kilomètres d'autoroutes, plus de 1.400 kilomètres de routes nationales et de 400 kilomètres d'échangeurs). Elle bénéficie pour cette tâche de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures.

Plus d'information concernant les aires de Waremme :
210601-rehabilitation-aires-waremme-cp.pdf (sofico.org)

Enfin, les usagers qui souhaitent rester informés des actualités des chantiers en cours sur les autoroutes et principales nationales de Wallonie peuvent surfer sur le site internet de la SOFICO www.sofico.org : ils pourront y consulter la carte dynamique des chantiers présente sur la page d'accueil et s'abonner à la newsletter par région. Ils peuvent également suivre la page Facebook de la SOFICO.

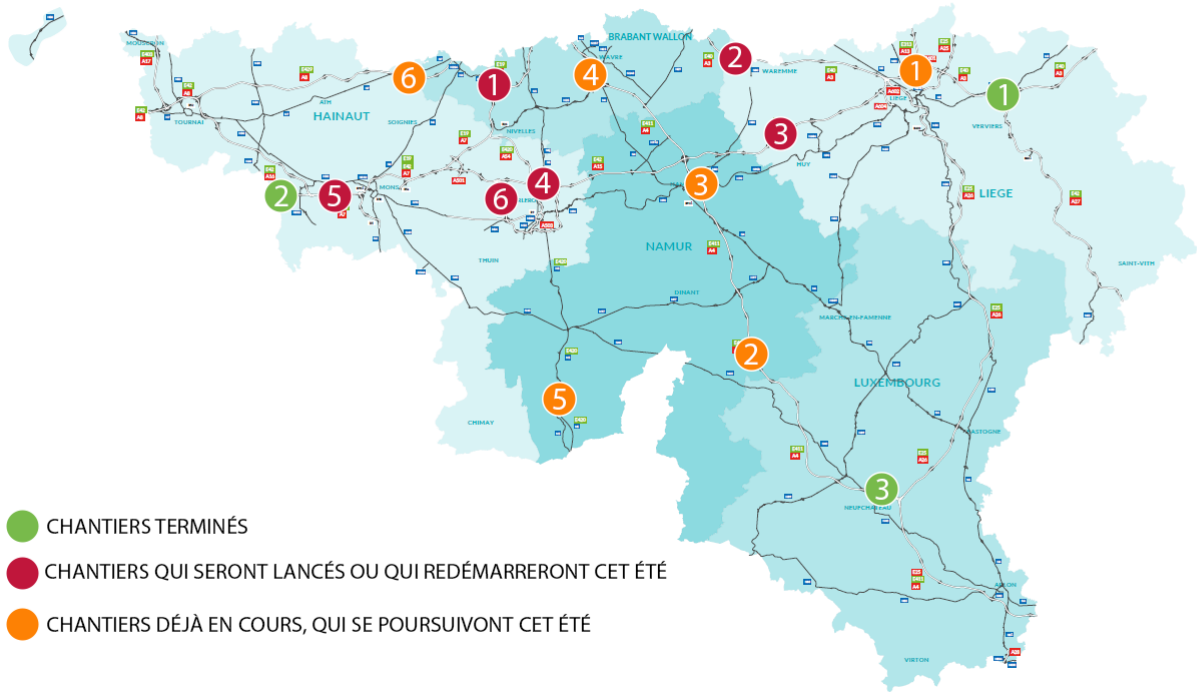

CHANTIERS QUI SERONT LANCES OU QUI REDEMARRERONT CET ETE

1) E19/A7 - Achèvement de la réfection des revêtements entre l'échangeur de Haut-Ittre et l'aire autoroutière d'Orival vers Mons

Du 1er au 19 mai dernier, un chantier de réfection des revêtements s'est déroulé sur l'autoroute E19/A7, uniquement sur les voies vers Mons, entre l'échangeur de Haut-Ittre et l'aire autoroutière d'Orival, soit sur près de 7km. Cet axe ayant un trafic journalier important (environ 100.000 véhicules par jour compris dans les deux sens), les travaux se sont déroulés 7 jours sur 7.

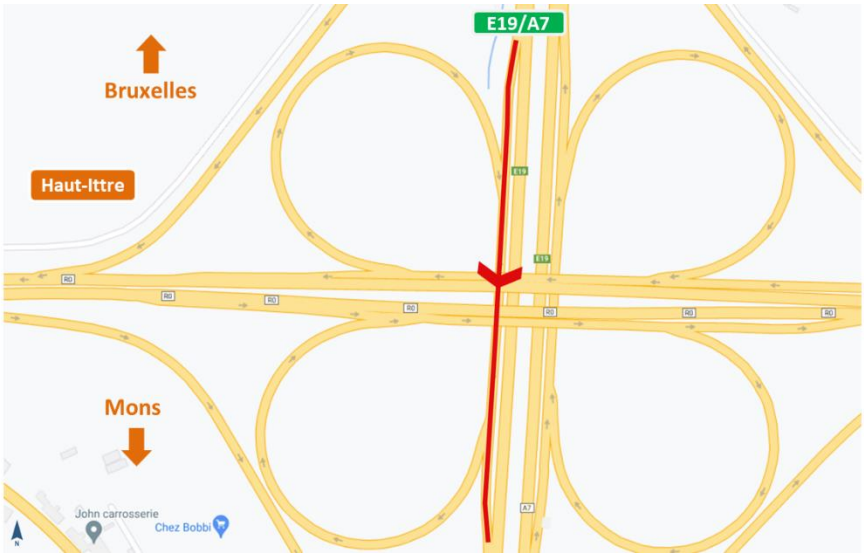

Cependant, suite aux conditions météorologiques défavorables, la réfection de la voie parallèle dans l'échangeur de Haut-Ittre, en direction de Mons, n'a pu être réalisée. Ces travaux qui nécessitent la fermeture d'une voie de circulation vers Mons ont été planifiés pendant les congés d'été afin d'impacter le moins possible les usagers. Ils se tiendront les 3, 4 et 5 juillet prochains. La vitesse maximale sera limitée à 70 km/h sur la zone.
Il est à noter que suite à un accident de circulation survenu récemment, ce week-end sera également mis à profit pour réhabiliter le revêtement de deux voies (bande d'arrêt d'urgence et de droite) à hauteur de l'aire d'Orival. Un second week-end sera planifié en août pour permettre à cet endroit de traiter les voies de gauche et centrale.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
COLAS BELIGUM

Budget : €1.966.000 HTVA

2) E40/A3 – Désamiantage du pont surplombant l'autoroute à Orp-Jauche

Des travaux de désamiantage du pont surplombant l'autoroute E40/A3 à Orp-Jauche débuteront le 6 août prochain. Ils s'achèveront aux alentours de la mi-octobre.

Deux bandes de circulation resteront maintenues dans chaque sens avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h :

- dans un premier, les voies de gauche et centrales seront maintenues ;
- dans un second temps, les usagers circuleront sur les voies de droite et sur les bandes d'arrêt d'urgence.

Un LIDAR sera régulièrement présent pour inciter à lever le pied et pour contrôler la vitesse des usagers.

Ces travaux font partie d'un chantier visant à désamianter successivement 6 ponts supérieurs à l'autoroute E40/A3 entre Hélécine et Remicourt.

Les ponts sont traités un à un, en partant de Hélécine pour se rapprocher de Remicourt, afin de limiter l'impact sur la circulation. Les ouvrages concernés se situent, par ordre de traitement :

- à l'accès-sortie n°26 « Hélécine » (pont 56) ;
- à Orp-Jauche (pont 58) ;

- à Lincent (pont 66) ;
- à l'accès-sortie n°28 « Berloz » (pont 76) ;
- à Rosoux-Crenwick/Berloz (pont 77) ;
- à Remicourt (pont 89).

Le pont situé à Hélécine a été traité du 26 février au 14 mai 2021.
Le pont de Lincent devrait lui aussi être traité en 2021, les trois derniers ponts en 2022.

Le désamiantage est une opération indispensable à réaliser en vue de la future réhabilitation de ces ponts. Il s'agit de travaux complexes qui nécessitent l'installation d'un caisson étanche, progressant avec le chantier et pour lequel les agents doivent être équipés d'une combinaison de protection.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : REDECO - LAURENTY BATIMENTS SM

Budget : €1.300.000 HTVA

3) E42/A15 - Réhabilitation du viaduc de Huccorgne

Ce chantier autoroutier qui impactera l'autoroute dès le 2 août prochain sera le plus conséquent des années à venir en région liégeoise. Il consistera à réhabiliter le viaduc de Huccorgne, qui supporte l'E42/A15 à hauteur de Wanze.

Pendant 4 mois, du 2 août 2021 au 5 décembre 2021, des renforts seront posés sous le pont qui supporte les voies vers Namur, afin de pouvoir accueillir 2X2 bandes lors de la phase suivante du chantier.

Sur l'autoroute, 2X2 bandes seront maintenues (1 voie vers Namur sera basculée à contresens). La vitesse maximale sera limitée à 50 km/h dans les deux sens.

Pour rappel : ce chantier se découpe en 3 grandes phases (4 mois - 6 mois- 6 mois) planifiées d'ici juillet 2023, avec une libération des voies lors du second semestre 2022. La philosophie générale est de maintenir sur l'autoroute 2 bandes de circulation par sens pendant les phases du chantier, avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.

Ces travaux consisteront à démolir et reconstruire les travées d'approche du viaduc, à l'exception des piles qui seront conservées et réparées. La partie centrale sera quant à elle entièrement réhabilitée.

Entreprises désignées par marché public pour l'exécution de ce chantier : association momentanée BAM GALERE-BESIX

Budget : plus de €23 millions HTVA

Plus d'information : 210622-e42a15-viaduc-de-huccorgne-rehabilitation-lancement-cp.pdf (sofico.org)

4) E42 /A15 - Interventions à hauteur de 7 ponts entre Fleurus et Heppignies en direction de Mons

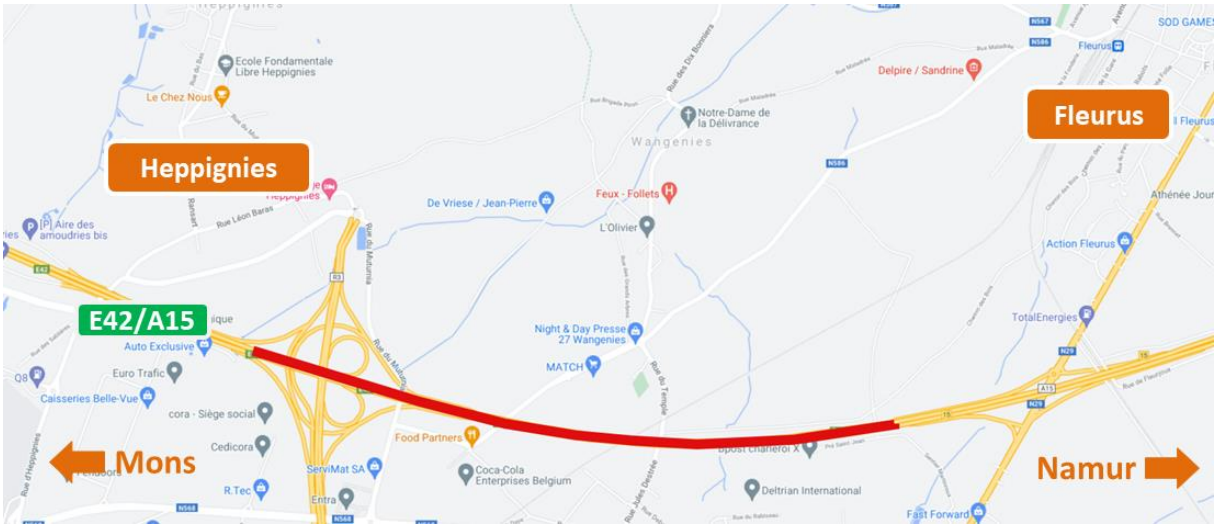

A partir du 2 août prochain, la voie de droite sera soustraite sur l'autoroute E42/A15 entre Fleurus et Heppignies afin d'intervenir sur 7 ponts supportant l'autoroute (la bande d'arrêt d'urgence sera fermée dès le 28 juillet). La vitesse maximale sera limitée sur cette zone de 6 kilomètres à 70 km/h. Par ailleurs, la bretelle du R3 venant de Marcinelle en direction de l'E42/A15 vers Mons sera

fermée durant toute la période. Une déviation sera mise en place par le rond-point du Muturnia. Les autres bretelles resteront ouvertes.
Ces travaux permettront d'intervenir au niveau des trottoirs, des revêtements et de l'étanchéité de la voie lente de ces ouvrages.
Ils devraient durer au minimum pendant cinq semaines, peut-être plus si les dégradations s'avèrent plus importantes que prévues.

Entreprises désignées par marché public pour l'exécution de ce chantier : RENOTEC GROUP & EUROVIA BELGIUM

5) E42-E19/A7 – Achèvement du giratoire à la sortie n°25 « Tertre » vers la France

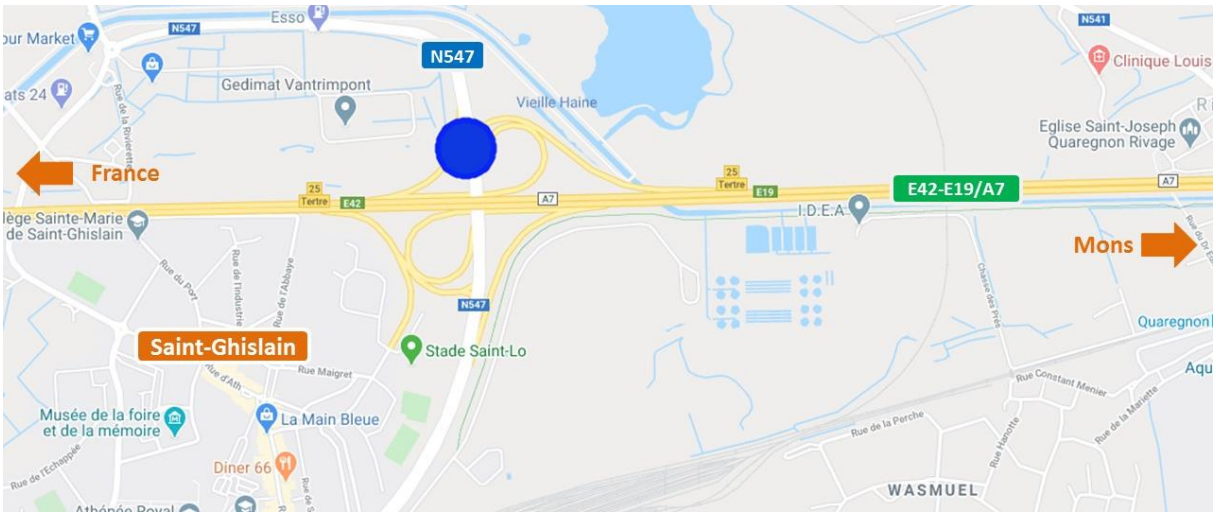

Les dernières opérations relatives à ce chantier devraient être effectuées en plusieurs phases qui se tiendront pendant la deuxième quinzaine du mois d'août prochain. Des informations plus précises (dates et conditions de circulation) seront communiquées par la suite. Elles consisteront à achever l'aménagement des accotements, à poser la dernière couche de roulement de la nouvelle bretelle donnant directement accès à l'E42-E19/A7 vers la France. Un rabotage et une pose de revêtement devront aussi être effectués dans le bypass qui relie la sortie n°25 de l'E42-E19/A7 depuis Mons à la N547, ainsi que sur quelques zones de la N547 à proximité du giratoire.

Pour rappel, ce chantier a débuté le 21 septembre dernier, il a permis de réaliser un giratoire au croisement de la bretelle de sortie n°25 « Tertre » de l'autoroute E42/E19-A7 vers la France avec la N547. Cet aménagement doit améliorer la sécurité de ce lieu accidentogène et atténuer le phénomène de remontées de files observé à cet endroit aux heures de pointe (notamment dû à la proximité de

plusieurs écoles). Une nouvelle bretelle de sortie du giratoire vers la France a également été aménagée.
Le rond-point est ouvert à la circulation depuis le 18 décembre 2020. La circulation aux abords du chantier s'effectue depuis selon des conditions habituelles.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
WANTY S.A.

Budget : environ €950 000 HTVA.

6) R3 - Montigny-le-Tilleul : Réparations des bétons sous le viaduc de l'Eau d'Heure

Le viaduc de l'Eau d'Heure, supportant le R3 à hauteur de Montigny-le-Tilleul sera en travaux du 12 juillet prochain jusqu'à la fin du mois d'août. Des réparations des bétons seront effectuées en-dessous du viaduc. Ces opérations ne seront donc **pas visibles depuis l'ouvrage, sur lequel une bande dans chaque sens devra être soustraite pendant le chantier** (pour les nacelles de travail et pour des raisons techniques d'exécution du chantier).

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
RENOTEC GROUP

CHANTIERS DEJA EN COURS, QUI SE POURSUIVONT CET ETE

1) E313/A13 - Réhabilitation de la voirie entre Vottem et Juprelle vers Anvers

Le 10 mai dernier un chantier de réhabilitation de la voirie a débuté sur l'autoroute E313/A13 entre l'échangeur de Vottem et Juprelle, uniquement vers Anvers. Ce chantier permet de réhabiliter complètement la voirie qui supporte le trafic vers Anvers et de remplacer les glissières de sécurité.

A partir de ce mois de juillet, les voies seront libérées entre Vottem et Liers où les travaux sont achevés. Ils se poursuivront par contre jusqu'à la mi-août entre Liers et Juprelle. Sur ce tronçon les conditions de circulation resteront identiques, à savoir => une bande de circulation maintenue dans chaque sens :

- Vers Anvers, la vitesse est limitée à 70 km/h (50 km/h dans les chicanes d'entrée et de sortie du chantier) ;
- Vers Liège, la vitesse est limitée à 90 km/h.

L'accès n°34 « Liers » à l'E313/A13 vers Anvers reste fermé à la circulation.

- Les usagers sont invités à emprunter l'autoroute E313/A13 dans le sens vers Liège afin d'effectuer un demi-tour dans l'échangeur de Vottem pour reprendre le sens vers Anvers.

La fin des travaux est prévue pour la mi-août 2021.

<u>Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :</u>
AB TECH S.A.

<u>Budget :</u> €2.700.000 HTVA

2) E411/A4 - Wanlin : Réhabilitation entre Wanlin et Lavaux-Saint-Anne vers Arlon

Un chantier visant à réhabiliter l'autoroute E411/A4 entre Wanlin et Lavaux-Saint-Anne et portant uniquement sur les voies en direction d'Arlon a débuté le 26 février dernier. Il s'étend sur près de 7 kilomètres, de la sortie n°22 Rochefort, à la sortie n°22 A « Lavaux-Saint-Anne ».

Il a déjà permis de réhabiliter complètement la voirie qui supporte le trafic vers Arlon ainsi que le pont qui surplombe la Lesse, (nouvelle étanchéité, nouveaux revêtements et équipements), et la partie circulée de l'aire de Wanlin.

Depuis le 21 juin dernier, les conditions de circulation ont été modifiées pour permettre de remplacer les séparateurs en béton de la berme centrale en assurant

la sécurité des ouvriers, comme des usagers. Sur la zone de chantier, la vitesse maximale est limitée à 70 km/h dans les deux sens.
Les usagers qui circulent en direction d'Arlon disposent à nouveau de deux voies de circulation (bande d'arrêt d'urgence et de droite).
Les usagers qui circulent vers Namur circulent sur une seule voie (bande d'arrêt d'urgence).
Les aires autoroutières restent accessibles pendant les travaux.
Ce chantier devrait être achevé pour la fin du mois de septembre 2021.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
WILLEMEN INFRA S.A.

Budget : €9.000.000 HTVA

3) E411/A4 - Beez : Réhabilitation du Pont Collard reliant l'E411/A4 à la N90 vers Jambes

Un chantier visant à réhabiliter le pont Collard, supportant la bretelle de sortie n°15 « Loyers » reliant l'E411/A4 à la N90 a débuté le 15 mars dernier.
Concrètement, ces travaux consistent à réhabiliter cet ouvrage qui supporte la bretelle passant au-dessus de la N90 jusqu'à sa dalle de béton, y compris son étanchéité. Ils visent également à :

- réhabiliter des murs de soutènement (décapage des bétons et reconstruction) ;
- réhabiliter le revêtement des 2 rampes (E411/A4 vers N90 en direction de Jambes et N90 depuis Andenne vers E411/A4) ainsi que de leurs trottoirs et remplacer des glissières de sécurité.

Depuis le début du mois de mai, les travaux portent principalement sur la réparation du pont :

- Une déviation est mise en place pour les usagers venant de la E411/A4 et se rendant à Jambes : ils sont invités à emprunter la direction d'Andenne, à effectuer un demi-tour à un rond-point temporaire qui sera réalisé à hauteur de l'intersection avec la rue de Loyers, pour retourner vers Jambes via les rampes longeant la N90 à hauteur du viaduc de Beez.
- Les usagers circulant sur la N90 depuis Andenne et souhaitant gagner l'E411/A4 doivent emprunter une déviation mise en place via le pont des Grands Malades.

Toute circulation sur les rampes est limitée à 50 km/h.

Ces travaux seront achevés à la mi-novembre 2021.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
BAM GALERE

Budget : plus de €1.900.000 HTVA.

4) E411/A4 - Louvain-la-Neuve : Aménagement d'une liaison directe entre la sortie d'autoroute n°8A et le parking P+R

Le 4 février 2019 a débuté la première partie d'un vaste chantier visant à réaliser des aménagements de mobilité conséquents à Louvain-la-Neuve, à proximité des accès et sorties 8A de l'autoroute E411/A4 ainsi que du parking P+R. Ils permettront d'assurer une mobilité optimale en évitant les croisements de flux de circulation dans cette zone, notamment en créant des liaisons directes entre le parking P+R et les grands axes à proximité. Ce chantier d'envergure se découpe en trois parties. La première et la seconde partie sont actuellement en cours.

EN PARTIE I
Depuis le 2 octobre 2020 :

- la circulation est basculée sur la partie sud du chantier nouvellement aménagée au niveau du boulevard du Brabant wallon afin de pouvoir effectuer les travaux sur la partie nord (sur laquelle les usagers circulaient depuis mars 2019)
- sur la N4, la première moitié du pont cadre est réalisée (côté P+R) et le trafic basculé sur cette moitié pour pouvoir réaliser la seconde moitié du pont cadre
- Au niveau de la circulation, depuis le début du chantier :
  - Le nombre de voies reste identique.
  - Les usagers en provenance de l'autoroute (sortie n°8A « Louvain-la-Neuve » depuis Bruxelles) sont redirigés vers l'avenue Jean Monnet pour rejoindre la N4 au niveau du boulevard de Lauzelle/N250. Les usagers en provenance de Namur accèdent au rond-point de la N4, ou au by-pass vers Wavre.
  - L'itinéraire cyclable est quant à lui toujours maintenu mais légèrement dévié.

La partie I s'étend entre l'autoroute E411/A4 (pont non compris) et le parking P+R.

Elle vise à réaliser :

- Une connexion directe depuis les sorties de l'autoroute vers le parking P+R. Ainsi, en provenance de Bruxelles, une fois sur le boulevard du Brabant wallon (échangeur 8A), deux voies seront proposées aux usagers : une à droite

permettant de gagner le rond-point de la N4, et une à gauche permettant de se diriger directement vers le parking P+R.
En provenance de Namur, après le pont de l'autoroute, le principe sera identique : la voie se dédoublera avec une à gauche permettant de gagner le rond-point de la N4, et une à droite permettant de se diriger directement vers le parking P+R.
La création de cette liaison directe nécessitera de creuser 2 ponts de type « cadre » :
  - Pont cadre n°1 : pour passer sous deux voies (celle allant du rond-point de la N4 vers l'autoroute et celle reliant l'autoroute depuis Namur vers le rond-point) ;
  - Pont cadre n°2 : pour passer sous la N4.
- Une double voie pour sortir du parking P+R et se diriger, en passant sous la N4, vers les accès d'autoroutes.
- Un by-pass pour accéder directement de la N4 en provenance de Mont-Saint-Guibert vers les accès à l'autoroute.
- Un déplacement de la piste cyclable qui longe le boulevard du Brabant wallon, ainsi qu'un troisième pont cadre pour permettre aux piétons et cyclistes de passer en toute sécurité sous la bretelle d'accès à l'autoroute (pont cadre n°3).
- Les bases d'un quatrième pont cadre pour permettre, d'ici quelques années, de prolonger l'avenue Jean Monnet en la faisant passer sous le boulevard du Brabant Wallon.

Vers Namur et vers Bruxelles, les sorties n°8 de l'autoroute devront être fermées pendant environ 3 semaines au mois d'août prochain. Des dates plus précises seront communiquées ultérieurement.

La fin de cette première partie du chantier est prévue pour la fin de cet été 2021.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
WILLEMEN INFRA S.A.

La phase I représente un budget de près de €5 millions HTVA, répartis comme suit :
- €3 770 000 à charge de la SOFICO ;
- €450 000 à charge du SPW Mobilité et Infrastructures ;
- €760 000 à charge de l'IBW dans le cadre de la préparation du pont cadre qui permettra ultérieurement de prolonger l'Avenue Jean Monnet.

La partie II concerne la création d'une sortie du parking P+R vers le boulevard de Wallonie en direction de Louvain-la-Neuve. Elle s'étend à l'ouest du rond-point de la N4.
Les travaux ont démarré au début de l'année 2021 et sont prévus pour une durée d'environ un an.

Ils visent à réaliser :

- Une sortie depuis le parking P+R vers le boulevard de Wallonie, impliquant un déplacement du boulevard au niveau actuel de la berme centrale et un réajustement du bypass en provenance de la N4 depuis Wavre.
- Un nouveau quai de bus.
- Des traversées sécurisées pour les piétons du boulevard de Wallonie à proximité du rond-point.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
WILLEMEN INFRA S.A.

Cette partie du chantier gérée et financée par le SPW Mobilité et Infrastructures, représente un budget de plus de €1,3 millions. Le nouveau quai des bus sera quant à lui financé pour environ €18 700 par l'OTW.

La partie III consistera à élargir le pont qui surplombe l'autoroute E411/A4 et qui connecte l'accès et la sortie depuis Namur au Boulevard du Brabant wallon afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons et cyclistes. Les travaux porteront également sur la rénovation du pont (renouvellement de la chape d'étanchéité).

Cette dernière phase est reprise dans le Plan Mobilité et Infrastructures 2020-2026. Sa procédure de marché public doit encore être réalisée. Les travaux relatifs à cette phase devraient être lancés dans la foulée des deux autres.

5) E420/N5 – Réalisation d'une tranchée couverte à Frasnes (contournement de Couvin)

La réalisation de cette trémie sous la voie ferroviaire à Frasnes-lez-Couvin est la troisième phase du contournement autoroutier de Couvin et est la seule toujours en cours de réalisation. Elle consiste à construire un ouvrage d'environ 800 mètres de long dont 80 mètres de tunnel pour permettre le passage de la E420/N5 sous la voie ferroviaire dans une configuration de 2X2 bandes. Elle a débuté le 3 octobre 2016. Une circulation en 2X1 bande est possible depuis le 7 juin 2019.

Depuis le 25 juin, sur l'E420, dans la tranchée couverte à hauteur de Frasnes-Lez-Couvin, la circulation en 2X1 bande s'effectue dans la demi-trémie qui accueillera à terme la circulation vers Charleroi.

Du 25 juin jusqu'à la fin du chantier, à hauteur de la tranchée couverte, la circulation continue donc à s'effectuer sur une bande dans chaque sens avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.
Les usagers qui circulent sur l'E420 en direction de la France ne peuvent plus emprunter la bretelle de sortie « Couvin nord - Chimay » vers la N5 via le rond-point de la Locomotive.
Une déviation est mise en place via la sortie suivante « Couvin centre - Viroinval - Petigny » pour l'ensemble des usagers. Les poids lourds qui souhaitent se rendre vers Chimay via la N99 ne pouvant pas traverser le centre de Couvin, sont invités à effectuer un demi-tour via l'échangeur « Couvin centre - Viroinval - Petigny» pour remonter sur l'E420 en direction de Charleroi et emprunter la bretelle de sortie « Couvin nord - Chimay ».

Par ailleurs, l'accès « Couvin nord/Chimay » pour gagner l'E420 en direction de Charleroi est à nouveau ouvert depuis le 28 juin dernier.

A l'automne prochain, les deux demi-trémies seront ouvertes à la circulation (2X2 bandes). Cependant, elles devront encore faire l'objet de travaux de finition (pose de signalisation, bornes kilométriques, bardages,…) nécessitant ponctuellement le retrait d'une voie. Ces opérations de finition, qui devraient être achevées pour la fin de cette année 2021, marqueront la fin de la réalisation du chantier du contournement autoroutier de Couvin.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de la phase III :
JAN DE NUL

Plus d'informations : 210625-e420-couvin-basculement-tremie-update-cp.pdf (sofico.org)

Le budget global de ce vaste chantier du contournement autoroutier de Couvin s'élève actuellement à €178,4 millions HTVA financé par la SOFICO, avec l'aide d'un prêt remboursable de €80,0 millions octroyé par la BEI.

6) E429/A8 vers Tournai – Enghien : Sécurisation de l'échangeur n°25 « Hoves/Petit-Enghien »

Le 5 octobre dernier a débuté un chantier d'aménagement de l'échangeur n°25 «Hoves/Petit-Enghien » (Enghien) de l'autoroute E429/A8 en direction de Tournai. Il vise à mieux sécuriser cette zone particulièrement accidentogène en cas de montée sur l'autoroute.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Aménager un giratoire au croisement de la N285 et de la bretelle de sortie n°25 « Hoves/Petit-Enghien » vers Tournai ;
- Créer une nouvelle bretelle d'accès à l'autoroute E429/A8 depuis la N285 vers Tournai et démolir l'ancienne ;
- Prolonger la bande d'insertion à l'autoroute E429/A8 depuis la N285 vers Tournai et allonger la voie de décélération vers la sortie n°26 « Enghien ».

Du 5 octobre 2020 jusqu'au mois d'octobre 2021 :

- sur l'autoroute E429/A8 en direction de Tournai une seule voie est maintenue entre les échangeurs n°25 « Hoves/Petit-Enghien » et n°26 « Enghien » avec une vitesse limitée à 70 km/h;
- en direction de Tournai, les sorties n°25 et n°26 vers « Hoves/Petit Enghien » et vers « Enghien » restent accessibles. L'accès à l'autoroute vers Tournai depuis l'échangeur n°25 « Hoves/ Petit-Enghien » est possible uniquement via le rond-point voisin ;
- sur la N285 une voie reste accessible dans chaque sens mais avec une vitesse limitée à 50 km/h.

Budget : €2 880 000 HTVA

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
EUROVIA BELGIUM

Contact :
Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !